RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

DocuSign Envelope ID: 6D987D6C-2C0F-4688-BD36-FFA482D2AE51

3L
(la « Société »)
Société civile immobilière au capital de 15 000 euros
Siège social : [redacted]

DESIGNATION DES PREMIERS GERANTS

Les soussignés :

Monsieur Victor LEGEARD, demeurant [redacted]

Madame Mathilda PAJOT-LEGEARD, demeurant [redacted]

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3L, société civile immobilière au capital de 15 000 euros, dont le siège est [redacted]

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date de ce jour,

Nomment en qualité de gérants de la Société, pour une durée indéterminée :

- Monsieur Victor LEGEARD, demeurant [redacted]

- Madame Mathilda PAJOT-LEGEARD, demeurant [redacted]

Monsieur Victor LEGEARD et Madame Mathilda PAJOT-LEGEARD disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne pourra sans y avoir été autorisée au préalable par une décision extraordinaire des associés, acheter, vendre ou échanger tous immeubles, acquérir et céder toute mitoyenneté, stipuler et accepter toutes servitudes, contracter tous emprunts pour le compte de la Société, consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux.

Monsieur Victor LEGEARD et Madame Mathilda PAJOT-LEGEARD acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

[redacted]
Le 05/03/2024.

Victor LEGEARD,
« Bon pour acceptation de la fonction de gérant »

[redacted]

Mathilda PAJOT-LEGEARD,
« Bon pour acceptation de la fonction de gérante »

[redacted]